

ACCOMPAGNEMENT

## BILAN Humain Annuel

### Les AVANTAGES

Un accompagnement personnalisé, basé sur une expertise fiable, délivré par des conseillers de la Chambre d'Agriculture.

- > Respect des personnes
- > Comportement neutre et impartial
- > Respect du secret professionnel
- > Développement chez les associés accompagnés d'une conduite autonome et responsable
- > Impartialité
- > Confidentialité

### Vous souhaitez :

- > Faire le bilan de l'année écoulée en matière de communication et se donner de nouveaux objectifs collectifs
- > Diagnostiquer l'organisation interne
- > Préconiser des pistes d'amélioration à apporter
- > Intervenir lors de l'assemblée générale

# Bilan Humain annuel



## ACCOMPAGNER

- Dégager les points forts et points d'amélioration individuels et communs
- Partage des points de vue de chacun lors de l'Assemblée Générale
- Rédaction du plan de progrès



## LES DOMAINES D'INTERVENTION

Les relations humaines

- Optimisation de la communication entre les associés
- Renforcer la cohésion d'équipe
- Permettre à chacun de bien vivre au sein du groupe
- Permettre à chacun de s'exprimer



## INFOS PRATIQUES

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

- **Vers un règlement intérieur qui nous ressemble**
  - Définir les règles de fonctionnement de son exploitation agricole,
  - Définir les objectifs partagés entre les associés,
  - Définir la place et le rôle de chacun,
  - Définir l'organisation du travail, etc.

## INFOS PRATIQUES

### Lieu

Chambre d'Agriculture des Ardennes  
1 rue Jacquemart Templeux  
08 013 Charleville-Mézières

### Tarifs

A partir de 300€ HT

### Documents remis

- Contrat d'accompagnement
- Comptes rendus d'entretiens
- Plan d'actions accepté par chacun

### Délais

Sous 2 mois

### Public

Exploitants agricoles

## VOTRE INTERLOCUTEUR



**Audrey DEMAULJEAN**

**Conseillère**

03 24 56 89 43 / 06 23 38 27 27

audrey.demauljean@ardennes.chambagri.fr



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ARDENNES